



Architectes
Ingénieurs en structure
Entrepreneurs
Propriétaires

Vous êtes invités à soumettre tout projet esthétique
ou innovateur en charpente d'acier

Date limite de soumission :
28 septembre 2006

Un projet sera primé dans chacune
des sept catégories suivantes :

- Bâtiments verts
- Projets commerciaux / institutionnels
- Projets résidentiels / rénovations
- Projets industriels / ponts
- Projets hors Québec
- Jeunes architectes / ingénieurs
- Coup de cœur du jury

MEMBRES FABRICANTS de l'ICCA-Québec

Acier Fax inc.
Acier Métaux Spec inc.
Acier Robel inc.
Acier Trimax inc.
Au Dragon Forgé inc.
Canam - Poutrelles et tablier métallique,
une division de Groupe Canam inc.
B.K. Fer Ouvré inc.
Constructions PROCO inc.
Industries Canatal inc.
Lainco inc.
Les Aciers Jean-Pierre Robert inc.
Les Charpentes d'acier Sofab inc.
Les Constructions Beauce-Atlas inc.
Les Industries V.M. inc.
Les Structures Breton inc.
Les Soudures Germain Lessard inc.
Les Structures C.D.L. inc.
Les Structures G.B. Itée
Les Structures Gialay inc.
Locweld inc.
Métal Moro inc.
Métal Perreault inc.
Nico Métal inc.
Poutrelles Delta inc.
Quéro Métal inc.
Quirion Métal inc.
Structal - Ponts, une division de Groupe Canam inc.
Structures Yamaska inc.
Sturo Métal inc.
Supermétal Structures inc.

Jury

Les cinq membres du jury seront sélectionnés après le 14 septembre 2006. Quatre membres seront choisis parmi les firmes d'architectes et d'ingénieurs en structure n'ayant pas participé aux projets inscrits au concours. Le cinquième membre sera invité. La décision du jury sera finale.

Remise des Prix : 9 novembre 2006 - Montréal

Le Prix d'Excellence de l'ICCA-Québec est un événement annuel à travers lequel l'Institut récompense les projets québécois en acier les plus innovateurs. Le Prix d'Excellence est décerné conjointement au propriétaire, à l'architecte, à l'ingénieur, à l'entrepreneur, au fabricant et au dessinateur ayant travaillé sur le projet primé. Depuis sa création en 1996, le Prix d'Excellence a beaucoup gagné en popularité et constitue désormais pour de nombreux acteurs de l'industrie un moyen très apprécié de se faire reconnaître sur la scène québécoise, canadienne et internationale.

CATÉGORIES

Bâtiments verts

> pour la durabilité du bâtiment

Projets commerciaux / institutionnels

> pour la fonctionnalité et l'esthétique du bâtiment

Projets résidentiels / rénovations

> pour la fonctionnalité et l'esthétique du bâtiment

Projets industriels / ponts

> pour l'ingénierie ou l'installation de la structure

Projets hors Québec

> pour l'ingénierie ou l'esthétique de la structure

Jeunes architectes / ingénieurs

> pour l'originalité de l'approche

Coup de cœur du jury

> pour la conception remarquable d'un ouvrage

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour être éligible au concours du Prix d'Excellence 2006, le projet devra répondre aux critères suivants :

- Le projet doit faire usage de l'acier de construction de façon esthétique, ingénieuse, durable ou novatrice.
- La charpente doit être située au Québec, sauf pour les catégories "Projets hors Québec" et "Coup de cœur du jury".

- La charpente devra avoir été érigée entre le 1er mars 2004 et le 30 juin 2006.
- La charpente devra avoir été fabriquée par un membre du Québec de l'ICCA sauf pour les catégories "Coup de cœur du jury" et "Projets résidentiels / rénovations".
- Pour la catégorie "Bâtiments verts", l'équipe de projet doit mettre en valeur le recyclage ou la réutilisation de l'acier, et tout autre mesure qui intègre l'acier dans un concept de développement durable.
- Pour la catégorie "Jeunes architectes / ingénieurs", le stagiaire en architecture, l'architecte, l'ingénieur junior ou l'ingénieur doit décrire l'approche originale adoptée pour mener un projet ou une partie d'un projet à terme. Il doit avoir moins de 30 ans au 31 décembre 2006 et doit être parrainé par un praticien ou un professeur dans le cadre d'un projet de construction ou de recherche.
- La catégorie "Coup de cœur du jury" s'applique aux ouvrages ou éléments d'ouvrage qui se distinguent par leur conception remarquable et par leur apport social, architectural, technique ou technologique. Les projets peuvent être soumis dans cette catégorie, ou être choisis d'une autre catégorie par le jury. La charpente devra avoir été érigée avant le 30 juin 2006. Elle doit avoir été conçue par des architectes ou des ingénieurs québécois.

SOIRÉE DE REMISE DES PRIX

Une soirée animée et agrémentée d'un apéritif clôturera le Prix d'Excellence. Au moins un projet sera primé par catégorie avec le titre de gagnant ou de mention honorable. Une ou plusieurs mentions honorables pourront être décernées à la discrétion du jury.

Chaque membre de l'équipe ayant travaillé sur un projet primé recevra une plaque commémorative, qu'il s'agisse de l'architecte, de l'ingénieur en structure, de l'entrepreneur, du propriétaire, du jeune architecte / ingénieur, du fabricant ou du dessinateur.

Les plaques commémoratives du Prix d'Excellence seront présentées aux équipes des projets gagnants le 9 novembre 2006, à 17h30, au centre iSci dans le Vieux Montréal.



Prix d'Excellence 2005

PROJETS COMMERCIAUX / INSTITUTIONNELS

Gagnant

Agrandissement du marché Jean-Talon

Architecte : Consortium: Delisle, Ædifica

Ingénieur en structure : AXOR Experts-conseils inc.

Entrepreneur général : Groupe AXOR inc.

Propriétaire : Corporation de gestion des marchés publics de Montréal

Fabricant de la charpente : Quéro Métal

Mention honorable

Requalification de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ)

Architecte : Consortium: Lapointe Magne, Ædifica

Ingénieur en structure : Consultants Génipius

Entrepreneur général : Le groupe Decarel inc.

Propriétaire : Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec,

Société immobilière du Québec

Fabricant de la charpente : Quéro Métal

PROJETS INDUSTRIELS / PONTS

Mention honorable

Ultramar, Râtelier Unité 45

Ingénieur en structure : Fluor Canada

Propriétaire et entrepreneur général : Ultramar Itée

Fabricant et monteur de la charpente : Construction Proco

Fournisseur : Amercoat Canada

BÂTIMENTS VERTS

Gagnant

740 Bel-Air, Montréal

Architecte : Consortium: ABCP, Beauchamp Bourbeau, Busby & Assoc.

Ingénieur en structure : Saia Deslauriers Kadanoff Leconte Brisebois Blais

Entrepreneur général : Le groupe Decarel inc.

Propriétaire : Travaux publics et services gouvernementaux Canada

Fabricant : Soudure Germain Lessard, Acier Métaux Spec, Canam

Fournisseurs : Acier Robel, Acier Leroux, Acier Pacifique, Jet de sable Houle

Spécialiste : Vitrierie Lessard

PROJETS RÉSIDENTIELS / RÉNOVATIONS

Mentions honorables

Rénovation du Collège Jean-de-Brébeuf

Architecte : Consortium: Beaupré Michaud, Dupuis LeTourneur

Ingénieur en structure : Saia Deslauriers Kadanoff Leconte Brisebois Blais

Entrepreneur général : Module II Construction

Propriétaire : Collège Jean-de-Brébeuf

Ingénieur en verre structurel : CPA Verre Structurel

Restauration de l'édifice Redpath en condominiums de luxe, Phase I

Architecte : Cardinal Hardy, architectes

Ingénieur en structure : Teknika-HBA

Entrepreneur général et propriétaire :

Compagnie immobilière Gueymard et assoc. Itée

Fabricant de la charpente : Structures Yamaska inc.

COUP DE COEUR DU JURY

Gagnant

Poste frontalier de Clarenceville

Architecte : Fiset Miller Bourke Architectes

Ingénieur en structure : Teknika-HBA

Entrepreneur général : Construction DLT

Propriétaire : Agence des services frontaliers du Canada

Fabricant de la charpente : Systèmes TAG

Mentions honorables

CORTEO, Cirque du Soleil

Architecte, entrepreneur, propriétaire : Cirque du Soleil

Ingénieur en structure : Martoni, Cyr et associés inc

Concepteur-fabricant : SHOW Canada, Scène Éthique

Nouveau Hall, Administration générale, Soeurs de la Providence

Architecte : ABCP architecture + urbanisme

Ingénieur en structure : CPA Verre Structurel

Entrepreneur général : J.C.B. Entrepreneurs généraux

Propriétaire : Sœurs de la Providence

Spécialiste : Vitrierie Surmesure 1992 inc.

DATES CIBLES

■ Chaque équipe devra signifier son intention d'inscrire un projet ou une personne au concours avant le **14 septembre 2006** au moyen du formulaire qui peut être téléchargé à partir de notre site web (quebec.cisc-icca.ca/excellence). Bien que les projets soient généralement soumis par l'architecte ou l'ingénieur, nous tenons à préciser qu'ils le font au nom de tous les intervenants.

■ Le document de présentation devra parvenir au comité du Prix d'Excellence au plus tard le **28 septembre 2006**.

SOUSSION DU DOCUMENT

La présentation des projets devra être fournie en formats imprimé (8.5"x11", 11"x14" ou 11"x17") et numérique (CD). Le document de présentation doit contenir :

■ Une brève description du projet (entre 5 et 10 pages, y compris les images), expliquant les raisons du choix d'une charpente d'acier et soulignant les aspects architecturaux, techniques, durables, innovateurs ou d'intérêt particulier.

■ Un minimum de 5 photographies couleur de la structure et de l'aspect architectural du projet s'il y a lieu (min : 5"x7" à une résolution de 150 ppp).

CONSEILS

Le Prix d'Excellence est unique par sa récompense multidisciplinaire. Dans plusieurs cas, les candidats qui réussissent le mieux à convaincre le jury sont ceux qui mettent en valeur les aspects esthétiques ET techniques, car le jury est toujours composé d'architectes ET d'ingénieurs. À vous de convaincre. Travaillez ensemble!

ICCA-Québec

2555, rue des Nations, bureau 202
Saint-Laurent, QC Canada H4R 3C8
tél. : 514.332.8894 téléc. : 514.332.8895
quebec@cisc-icca.ca

MERCI À NOS PARTENAIRES

COMMANDITAIRES OR



COMMANDITAIRES ARGENT

